



Vers notre site Web

UNIQUEMENT POUR LES "NON MEMBRE" !

Si vous souhaitez venir renforcer notre mouvement afin de changer cet horizon politique belge, inscrivez-vous en tant que membre !!!! c'est facile et aucune cotisation cette année. Elle sera sollicitée en 2022.

<https://liberauxdemocrates.be/contact/rejoignez-nous/>

Qui a peur de la réconciliation des classes?

* RESUMÉ : Le temps est venu à l'aube de ce 3ème millénaire de comprendre les erreurs d'une société bousculée par sa propre nature humaine. Les vrais démocrates pensent à réfléchir autrement, avec sagesse, intelligence et imagination.

Depuis le 19ème siècle, l'Occident et plus singulièrement l'Europe gravite autour du concept de lutte des classes.

Paradoxalement, l'épisode "Peace & Love" n'a apporté aucune solution pour réduire l'écart entre les "belligérants", labellisés respectivement 'prolétaires' et 'capitalistes'. Au quotidien, traduisez le patronat contre les salariés. Les divergences entre les protagonistes sont présentées comme tellement exacerbées qu'il a fallu créer des corps intermédiaires, entendez des syndicats, pour représenter les uns et les autres. On voudrait nous faire croire à une transposition du combat des Horaces contre les Curiaces. Avec la FGTB contre la FEB, la scène vire au tragi-comique car en guise de champions, les camps en présence ont délégué la tâche aux plus visqueux de leurs représentants, à savoir ceux qui lubrifient le mieux les rouages du système en abusant de la confiance de ceux dont ils sont supposés défendre les intérêts.

En effet, les syndicats sont-ils crédibles dans la défense des droits des travailleurs lorsqu'ils se financent auprès des chômeurs? Le sont-ils plus lorsqu'ils parlent au nom des salariés tout en prônant l'accueil des migrants qui se retrouveront à la charge de ces mêmes salariés?

Quant au patronat, est-il réellement bien défendu par des organes qui n'osent pas défendre - à temps - les intérêts de leurs membres pour maintenir le vernis de respectabilité qui leur permet de se maintenir, au gré des gouvernements successifs, qu'ils soient vert, bleu, jaune, rouge, orange ou l'inverse? On entend rarement à temps le patronat s'exprimer avec véhémence sur les sujets clivants qui poussent notre pays au marasme politique et économique.

Dans ce jeu du flic gentil (les syndicats de travailleurs) et du flic méchant (leurs homologues patronaux), tout le monde semble y trouver son compte. Les acteurs sont grassement payés pour livrer un spectacle qui a tenu durant des décennies le public en haleine. Sauf qu'aujourd'hui, puisque personne n'a piloté l'économie avec le souci du bien commun, le pouvoir d'achat de la classe moyenne s'est effondré au point de ne bientôt plus lui permettre de laisser sa télévision allumée!

Le but actuel de nos social-démocraties dévoyées consiste à détourner les richesses produites par chacun d'entre nous pour les injecter dans le circuit de la redistribution. Dans ce grand jeu de dupes, les syndicats ont pour mission principale d'emporter l'adhésion de leurs membres afin de les amener à devenir des délégués au service des impôts (quelle que soit leur forme).

Or, pour augmenter tant le pouvoir d'achat des uns que la compétitivité des autres, il n'y a pas de secret, dans nos contrées surtaxées: il est impératif de baisser le niveau d'imposition. En guise d'économie, on pourrait facilement réduire le train de vie des corps intermédiaires et de l'ensemble du secteur dit "non-marchand", cette filière de chômage version classe business réservée aux amis du système.

Plutôt que d'entretenir ce substrat associatif, rendons la parole aux acteurs, sur le terrain, dans

l'entreprise. Osons nous détacher d'une vision globalisante qui oppose les 'travailleurs' aux 'patrons' pour au contraire développer des micro-structures propres à chaque unité de production. Les problèmes d'une entreprise ne peuvent pas mieux être réglés que par les différents acteurs de celle-ci.

Cessons d'imposer aux travailleurs et aux patrons les diktats d'un wokisme prôné par nos gouvernements et vendu par les représentants syndicaux à leurs membres.

Cessons d'imaginer que les problèmes rencontrés sur une chaîne de montage automobile puissent être ceux d'une PME dans le bâtiment. Refusons de financer des commissions et des sous-commissions pour des questions qui peuvent être résolues en interne car inhérentes à l'entreprise.

Il s'agit d'un changement de paradigme de nature à nous sortir du cadre marxiste qui nous emprisonne depuis trop longtemps. Cette vision repose sur la réconciliation des classes sur le lieu du travail au détriment de la lutte des classes dans le poste de télévision!

A l'heure où tout le monde s'accorde sur les vertus du 'localisme', pourquoi ne pas relocaliser les outils décisionnels de la mise en adéquation des intérêts des travailleurs et des patrons au sein même de l'entreprise?

Qui a peur de la réconciliation des classes? Le LiDem certainement pas. Il s'agit au contraire d'un point essentiel de notre programme.

Référendum et Consultation Populaire

* RESUMÉ : Les décisions politiques sont parfois sans fin et on a l'impression que décider pour le plus grand nombre est un problème pour le parlement, sans compter une insuffisance d'appréciation des représentants de la société. Le référendum peut permettre une avancée démocratique dans certains cas de figure.

Un peu d'Histoire.

Le référendum est connu depuis l'Antiquité au cours des périodes grecques et romaines, « le plébiscite » était alors utilisé pour évoquer les décisions de la plèbe au sein des comices tributes. Au siècle des Lumières, deux auteurs se sont opposés sur la question : Montesquieu qui était pour la consultation populaire et J.J. Rousseau qui estimait que les parlementaires, représentant du peuple, répondaient à ce questionnement. Il faudra attendre l'avènement de la 5ème République pour instaurer le référendum en France (article 11).

Quelle différence entre une consultation populaire et un référendum ?

La consultation populaire et le référendum sont deux mécanismes de la démocratie directe. Dans un cas comme dans l'autre, la population est invitée à voter directement sur une ou plusieurs questions bien déterminées afin d'exprimer sa volonté ; les résultats se mesurent au nombre de voix émises en faveur de chaque option. En revanche, la portée juridique de la réponse diffère sensiblement sur le mécanisme envisagé. Lors d'une consultation populaire, la population est simplement amenée à marquer sa préférence entre deux ou plusieurs décisions possibles sur un sujet donné ; le résultat consiste à un simple avis, que les autorités sont ensuite libres de suivre ou non. A l'inverse, lors d'un référendum, il est demandé d'exercer un pouvoir décisionnel sur un sujet donné. Le choix de la population s'impose ensuite aux autorités. En Belgique, la doctrine juridique considère majoritairement que le référendum est inconstitutionnel et cela quel que soit le niveau du pouvoir exercé puisqu'il n'est pas prévu par la Constitution. En revanche la consultation populaire a été actée lors de la sixième réforme de l'État. (Gaudin ULB).

Quelle démocratie ?

Outre le fait que nous sommes sous un régime de monarchie constitutionnelle ; la Belgique est une démocratie représentative et parlementaire. Démocratie représentative : la souveraineté politique appartient à la population qui s'exprime lors d'élections libres. Démocratie parlementaire : le Parlement est composé d'élus par le peuple. Il exerce les pouvoirs législatifs, budgétaires et le contrôle politique. Les décisions sont prises au sein du gouvernement pour ensuite être votées au Parlement. Le travail législatif des élus est donc restreint.

En février 2022, le groupe de travail The Economist a estimé que la Belgique était une démocratie défailante ou imparfaite selon des indices prédéfinis dans cette étude.

La démocratie participative implique les citoyens dans le partage et l'exercice du pouvoir. Le référendum est le seul outil qui donne aux citoyens la possibilité d'intervenir dans les grandes décisions de l'État. La mise à l'écart de la population dans la gestion de l'État réservée aux seuls représentants des partis politiques qui peinent à prévoir l'avenir, a jeté le doute et la suspicion au sein de la population.

Nous sommes en droit de participer à la vie de notre pays d'une manière active et pas seulement le jour des élections. Le Lidem est favorable à la révision de la Constitution pour y inscrire le

référendum.

Les Libéraux Démocrates
Info@liberauxdemocrates.be



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Les Libéraux Démocrates.

[Se désinscrire](#)



© 2020 Les Libéraux Démocrates